

Avec Macron, vous aurez Piketty-Terra nova et vous paierez un impôt sur des loyers fictifs, ô propriétaires

écrit par Christine Tasin | 6 avril 2017

Piketty ? A part le fait qu'il a été le compagnon de la déjantée Aurélie Filippetti avec qui il a un enfant et qu'il aurait tabassé un jour pas comme un autre... Ceci dit comment ne pas avoir envie de donner des gifles à la donzelle qui clame que la France est rance et moisie ? Etrangement, Piketti a dit la même chose de l'Europe refusant les « migrants », elle serait elle aussi moisie et vieillissante. L'histoire ne dit pas qui, dans le couple, a eu le premier l'idée de cette glorieuse épithète.

Il a été le compagnon de la femme politique [Aurélie Filippetti](#)⁵⁹. En 2009, celle-ci porte plainte contre lui pour [violences conjugales](#), puis retire sa plainte. L'enquête a été classée sans suite après qu'il a reconnu les faits de violence contre elle et se fut excusé, la victime Aurélie Filippetti décidant de ne pas poursuivre plus avant la procédure dans l'intérêt de leur enfant⁶

Un illustre inconnu, pensez-vous... Que nenni.

Piketty, économiste qui écume les plateaux télé et les salons politiques, proche de De Villepin (celui qui est l'avocat du Qatar, celui qui a demandé à ceux de son courant de ne pas voter la loi contre le nikab au motif que cela créerait une société totalitaire), puis acteur de la campagne de Ségolène Royal en 2007 (il mange à tous les râteliers mais a compris avant tout le monde que PS et UMP c'est la même chose)..

Il est d'ailleurs éditorialiste à Libération...

Lors de l'[élection présidentielle de 2012](#), il publie, avec d'autres économistes, un texte de soutien à [François Hollande](#) dans *Le Monde* qui souligne « la pertinence des options [proposées par le candidat socialiste], en particulier pour ce qui concerne la reprise de la croissance et de l'emploi »¹⁶. Il prend ensuite ses distances, affirmant notamment que « le gouvernement fait exactement le contraire de ce qu'il faudrait » et qu'« il y a un degré d'improvisation dans la politique fiscale et la politique économique de [François Hollande](#) qui est assez consternant »^{17,18}. [Jean-Marc Sylvestre](#) se pose néanmoins la question, « quel crédit accorder à des experts de la pensée économique qui s'engagent si fortement pour un candidat au poste le plus important de la République, et qui se trompent aussi lourdement ? »

Réagissant à la [crise migratoire](#) en 2015, Thomas Piketty applaudit à la politique d'accueil de l'Allemagne et dénonce les risques « d'une Europe moisie et vieillissante »²².

Par ailleurs, conseiller de Benoît Hamon pour la campagne, il est favorable au revenu universel...

Il est aussi favorable à un « revenu universel crédible et audacieux.

Bref, amis patriotes, vous avez tout compris. Quels que soient ses qualités et défauts, il est là et sera là pour soutenir tout gouvernement immigrationniste et mondialiste.

Ce Piketty est l'homme des socialistes, il est l'homme du système mondialiste et il va inévitablement rejoindre Macron...

Voici deux belles et bonnes idées de Piketti qui sont dans l'air du temps...

Imposer 25 pour cent d'enfants dits défavorisés (traduisez

issus de l'immigration) dans chaque école privée.

<http://resistancerepublicaine.com/2016/09/12/piketty-staline-veut-imposer-25-denfants-defavorises-dans-chaque-ecole-privee/>

Et, depuis 2011, il défend sa marotte, imposer les propriétaires ayant fini de rembourser leurs emprunts immobiliers sur le loyer fictif qu'ils recevraient ainsi puisque logés gratuitement...

Et on ne sera pas étonné de savoir que Terra nova soutient le projet...

L'idée est à nouveau sur le devant de la scène et ce n'est sans doute pas un hasard...

Et elle vient de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) dont le Président est l'ancien conseiller de Montebourg, le compagnon actuel de Filipetti (comme le monde est petit...).

Certains, à gauche, se préoccupent déjà d'inventer de nouveaux impôts sur le patrimoine, dans l'hypothèse où la droite gagnerait la présidentielle et supprimerait enfin l'[ISF](#). En octobre dernier, l'OFCE, courroie de transmission du gouvernement qui paie ses 30 chercheurs et dont le président est l'ancien conseiller d'Arnaud Montebourg, a publié une étude pour proposer, en remplacement de l'ISF, d'imposer les loyers implicites des logements occupés par leur propriétaires, d'instituer une taxe foncière progressive, d'imposer les plus-values sur le logement principal et de taxer plus généralement les plus values immobilières à l'occasion des transmissions à titre gratuit. **En décembre, France Stratégie, qui travaille sur commande du Premier ministre, a réitéré à grand bruit la proposition de taxer les propriétaires occupants sur la base du revenu fictif de leurs biens.**

<http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2017/01/04/31001-20170104ARTFIG00273-loyers-fictifs-pour-les-proprietaires-la-gauche-veut-imposer-des-revenus-qui-n-existent-pas.php>

Il n'y a pas de fumée sans feu... France Stratégie ne prend

aucune initiative, ne travaillant que sur demande du Premier Ministre, alors malgré les dénégations ministérielles il faut s'attendre à ce que la mesure soit entérinée s'il y avait victoire de la gauche, que ce soit celle de Macron ou de Mélenchon (nous considérons que la candidature de Hamon est déjà hors course.)

Immobilier: les petits propriétaires bientôt imposés sur des loyers fictifs?

Le 04.11.2016 à 16h21

C'est un pavé dans la mare qui fait grincer des dents de nombreux petits propriétaires depuis quelques jours. Dans [une note publiée le 24 octobre dernier](#), l'[OFCE](#) propose de taxer les propriétaires [immobiliers](#) sur leurs loyers implicites. Késako? Les économistes de l'Observatoire français des conjonctures économiques estiment qu'il y aurait une inégalité de traitement fiscal entre les Français propriétaires de leur logement et les locataires. *» Il n'est guère équitable que deux familles de mêmes revenus salariaux payent le même [impôt](#) si l'une a hérité d'un appartement tandis que l'autre doit payer un loyer: leur capacité contributive est très différente «* , explique l'OFCE. Dit autrement, à revenus équivalents et situation comparable, deux foyers sont imposés sur les revenus au même taux, qu'ils soient propriétaires ou non de leur appartement ou de leur maison. Or, ils n'auraient pas le même reste à vivre à la fin du mois, sachant que le budget logement est conséquent chez les locataires. **Il s'agirait donc de rectifier cette » anomalie » en ajoutant aux revenus des propriétaires le loyer qu'ils auraient payé s'ils étaient locataires de leur résidence principale. Ces loyers » implicites ou imputés » seraient ensuite imposés.** L'OFCE recommande ainsi de faire payer aux propriétaires des prélèvements sociaux sur ces loyers fictifs. *» En contrepartie, les intérêts d'emprunt versés pourraient être déductibles du loyer implicite, ce qui favoriserait les jeunes en phase de constitution d'un patrimoine au détriment des ménages âgés «* , ajoute-t-il. Notez que l'OFCE précise que cette taxation permettrait de compenser l'éventuelle suppression de l'impôt sur la fortune.

L'idée n'est pas nouvelle. C'est même un véritable serpent de mer depuis quelques années. En 2010, [une note de Natixis](#) envisageait déjà cette hypothèse, estimant que cela pourrait rapporter la bagatelle de 35 milliards d'euros au fisc. **En 2011, c'est Thomas Piketty qui soutient à son tour cette mesure dans son livre [» Pour une](#)**

révolution fiscale ». En 2013, l'OCDE, le Haut conseil du financement de la protection sociale [puis le Conseil d'analyse économique \(CAE\)](#) avaient emboîté le pas. Plus récemment, en 2015, c'est le think tank Terra Nova qui avait soutenu le principe de l'imposition des loyers fictifs [pour des raisons de justice fiscale](#) ». N'en jetez plus! Derrière cette idée, les partisans de l'imposition des loyers fictifs assurent qu'il s'agit aussi de rééquilibrer la balance entre la fiscalité du capital supposé improductif et jugé sous-imposé, l'immobilier, et celle s'appliquant aux revenus du travail ou issus d'autres investissements jugés davantage bénéfiques pour l'ensemble de la société. » L'achat d'une résidence principale est trop favorisé fiscalement par rapport à l'investissement dans une entreprise « , résume ainsi l'OFCE.

La taxe foncière oubliée

Sur le papier, le raisonnement pourrait sembler pertinent. Cela reviendrait à alourdir la fiscalité sur le patrimoine immobilier afin d'alléger celle sur le travail et de flécher les investissements vers les entreprises. Les professionnels du secteur, eux, sont vent debout contre cette proposition. » C'est l'arlésienne. Il s'agit avant tout d'une mesure politique et dogmatique « , estime Jean-François Buet, président de la Fédération nationale des agents immobiliers (Fnaim). » **Cette proposition provient d'un groupe d'économistes marqués très à gauche et n'est, heureusement, pas partagée par les autres économistes** « , ajoute de son côté Jean Perrin, président de l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI). En y regardant de plus près, la proposition est en effet bien plus bancal qu'il n'y paraît. Premièrement, les détenteurs d'une résidence principale paient déjà un impôt que les locataires ne versent pas: la [taxe foncière](#). Un impôt foncier qui a progressé de 14,7% entre 2010 et 2015, soit trois fois plus rapidement que l'inflation sur la période, [selon les données recueillies par l'UNPI](#).

Deuxièmement, l'idée selon laquelle les propriétaires ont un avantage sur les locataires est une vision tronquée de la réalité. Non, le budget logement d'un propriétaire n'est pas nécessairement moins important que celui d'un locataire. [En 2010 selon l'Insee](#), le budget logement médian des ménages était de 20,1% des revenus chez des locataires dans les HLM et de 26,9% chez les locataires du secteur privé contre... 27,2% pour les accédants à la propriété ! Certes, ce taux d'effort tombait à 9,5% pour les propriétaires non-accédants. Reste que l'avantage en termes de reste à vivre des propriétaires face aux locataires est un argument simpliste et partiellement faux. En outre, « **on oublie que les gens ont fait l'effort d'épargner**

et de se sacrifier pendant des années. On doit respecter cet effort « , ajoute Jean Perrin.

Lire la suite ici

https://www.challenges.fr/immobilier/actu-immo/immobilier-les-petits-proprietaires-bientot-imposes-sur-des-loyers-fictifs_436957